



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Incendie de la cathédrale de Nantes

Question au Gouvernement n° 3233

Texte de la question

INCENDIE DE LA CATHÉDRALE DE NANTES

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Kuster.

Mme Brigitte Kuster. Madame la ministre de la culture, à peine plus d'un an après l'incendie de Notre-Dame, la cathédrale de Nantes a été, à son tour, la proie des flammes et un nouveau malheur a frappé notre patrimoine religieux national. Je me réjouis, bien évidemment, que les deux cathédrales ne soient, a priori, plus en danger et je salue l'incroyable courage des centaines de pompiers qui sont intervenus pour sauver ces deux édifices. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Face aux périls qui menacent le patrimoine religieux national, il convient de s'interroger sur les moyens financiers qui permettraient de sécuriser les cathédrales. Certes, un plan, doté de 2 millions d'euros, a été adopté en 2020 pour y pourvoir, mais ce premier geste est malheureusement insuffisant. En effet, le rapport établi en 2019 par notre collègue Gilles Carrez révélait que, sur les quatre-vingt-sept cathédrales dont l'État est propriétaire, seules vingt-deux sont en bon état. En revanche, quarante-sept se trouvent dans un état jugé moyen, quinze sont en mauvais état et deux sont même considérées en état de péril partiel ! Ce diagnostic est alarmant et cette situation inacceptable ne saurait perdurer.

Vous héritez donc d'une situation difficile mais l'urgence impose que l'État, propriétaire de ces édifices, assume ses responsabilités. En tant que nouvelle ministre de la culture, quelles actions comptez-vous mener et quels moyens supplémentaires entendez-vous mettre au service de la sécurisation des cathédrales ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Mme Agnès Thill applaudit également.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Roselyne Bachelot, ministre de la culture. Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour l'action que vous menez à la tête de la mission d'information pour le suivi de l'application de la loi pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris et instituant une souscription nationale à cet effet. Je salue également l'action de votre collègue, Raphaël Gérard, qui fut rapporteur de cette mission et s'est particulièrement impliqué dans la défense du patrimoine. Il est gravement atteint par le coronavirus et je lui adresse mes vœux de prompt rétablissement.

Vous avez salué l'action des forces de sécurité, des pompiers de Nantes et d'Ille-et-Vilaine. Je les ai remerciés également, avec le Premier ministre et le ministre de l'intérieur car ils ont accompli un remarquable travail. J'ai également remercié les services de la direction régionale des affaires culturelles qui se sont chargées de déplacer les œuvres d'art situées dans la cathédrale.

M. Fabien Di Filippo. Ce n'est pas la question.

Mme Roselyne Bachelot, ministre. Grâce au ministre de la culture de l'époque, Franck Riester, un plan pour assurer la sécurité des cathédrales avait été lancé. *(Quelques exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. Un grand ministre !

M. Fabien Di Filippo. Il était tellement bon qu'il a été viré ! Personne ne s'est rendu compte qu'il était ministre de la culture !

Mme Roselyne Bachelot, ministre. Le diagnostic de la cathédrale de Nantes n'avait pas relevé de difficultés considérables mais nous poursuivrons ce diagnostic et les importants travaux prévus seront réalisés. Ainsi, le plan prévoyait de financer divers travaux à hauteur de 15 millions, dont 1,7 million pour restaurer et entretenir l'orgue, hélas à terre aujourd'hui. Nous poursuivrons ce travail.

L'accord trouvé à Bruxelles permet de dégager des sommes considérables et nous ne doutons pas qu'une partie sera consacrée à la culture et à la préservation du patrimoine. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Kuster.

Mme Brigitte Kuster. J'attends de mon Gouvernement, avant qu'il ne sollicite des subsides de l'Europe, qu'il apporte des réponses fermes. La protection et la restauration du patrimoine doivent être une priorité pour tous. Pas moins de quatre-vingt-sept cathédrales, qui constituent notre patrimoine religieux, appartiennent à l'État. L'État est responsable et nous ne saurions nous satisfaire de votre réponse, madame la ministre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Kuster](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3233

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 juillet 2020](#)